

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE
N° 2020-03

Le soussigné donne avis public qu'à la séance du conseil qui sera tenue le 1^{er} décembre 2020, à compter de 19h30, en la salle du conseil située au 1393, rue Notre-Dames-de-Lourdes à St-Edmond-de-Grantham, il sera statué sur la demande de dérogation mineure relative à une propriété située au 1410 rue blanchard (lot 5 465 001).

Les propriétaires demandent au conseil d'accepter leur demande qui consiste à implanter un bâtiment accessoire dans la cour avant, cependant, il est stipulé à l'article 3.2.6 du Règlement de zonage #26, l'implantation dans la cour avant est interdit

- La dérogation portera sur la possibilité d'implanter un bâtiment accessoire en cour avant.

Tout intéressé pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure, lors de ladite séance du 1^{er} décembre 2020. Considérant la situation actuelle avec la Covid-19, vous pouvez aussi vous faire entendre par courriel au dg@st-edmond-de-grantham.qc.ca

Avis donné le 16 novembre 2020

Donald Brideau
Directeur général et secrétaire-trésorier


PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ SAINT-EDMOND-DE-GRANTHAM



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Donald Brideau, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de St-Edmond-de-Grantham, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 16 novembre 2020.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 16 novembre 2020.



Donald Brideau
Directeur général et secrétaire-trésorier